



99 bis Avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : www.sitecommunistes.org

Hebdo : Communistes.hebdo@wanadoo.fr

E'mail : communistes2@wanadoo.fr

19-02-2015

Loi Macron

Ils sont tous d'accord

Le gouvernement socialiste a utilisé le 49-3 pour faire adopter sans vote la loi MACRON par l'Assemblée Nationale. Dans notre article du 28 janvier « La vérité sur la loi Macron » nous avons déjà montré qu'il s'agissait d'une loi de régression sociale qui répond aux exigences du capital et que, des socialistes à l'UMP, tous étaient d'accord avec.

Ce qui se passe le confirme, même si les uns et les autres multiplient les manœuvres pour tenter de prouver le contraire. Si l'UMP et l'UDI (parti de Bayrou) qui ont déposé la motion de censure contre le gouvernement, ce n'est pas parce qu'ils sont contre cette loi qu'au fond ils approuvent. Rappelons ce qu'a dit l'ex. conseiller de SARKOZY : « la loi Macron sur beaucoup de sujets aurait pu être préparée par l'UMP ». C'est clair !

UMP, UDI et d'autres voteront pour la motion, tout simplement parce qu'ils savent que quel que soit leur vote, le même article 49-3 imposera cette loi si nécessaire lors de son retour à l'Assemblée Nationale après que le Sénat en ait discuté.

Le Front National ne condamne pas les mesures de la loi Macron qui vont « dans le bon sens », même si Marine Le Pen est contre l'ensemble d'un texte qui est pour elle « la démonstration de la soumission aux exigences européennes ».

Les exigences européennes ne sont rien d'autre que les exigences du capital, c'est démontré depuis longtemps. Le Front national ne veut pas le savoir, il n'utilise jamais de tels mots.

« Le 49-3 met le PS à feu et à sang » titre le « Figaro » qui souligne l'existence d'un fossé entre les « frondeurs » et les autres socialistes. Tous s'apprêtent à voter contre la censure, pour soutenir le gouvernement de leur parti. A. CHASSAIGNE dirigeant du PCF, député Front de Gauche avait indiqué que les 15 députés de son groupe la voteraient. Décision vivement critiquée par MELENCHON ! Tous ne seront pas sur la même ligne, 4 ou 5 de ces députés ne voteraient pas la censure. Les 17 députés écologistes et les radicaux de gauche eux non plus ne la voteront pas. La loi MACRON sera adoptée de toute façon.
Seule la lutte, contre le capital et le gouvernement qui le sert peut les faire reculer.

o o o

A propos du contenu de la loi Macron, ajoutons :

-Les prud'hommes ne seront plus maîtres de leurs jugements. Cette loi porte un nouveau mauvais coup à cette institution. Une première dans la justice : la victime ne sera plus indemnisée en fonction du dommage qu'elle aura subi mais en fonction d'un barème établi par l'administration.

-Une demande ancienne du patronat sera enfin satisfaite par ce gouvernement socialiste : Non seulement le patronat pourra continuer à piétiner les droits des salariés mais en plus les amendes qu'il aura à payer seront quantité négligeable... s'il est condamné.

-Les licenciements économiques vont être « assouplis » Les dispositions de la loi Macron simplifient les licenciements et diminuent les indemnités à verser aux salariés licenciés en prenant pour base l'entreprise et non le groupe à laquelle elle appartient.

-La loi Macron ne se limite pas au travail du dimanche. C'est avant tout un instrument qui satisfait les revendications patronales, qui leur donne les moyens d'une exploitation renforcée des travailleurs.